

Calendrier de l'année de terminale



JE M'INFORME SUR LES FORMATIONS

Octobre - janvier

Je m'informe sur les formations avec :

- o ideo.bretagne.bzh
- o www.parcoursup.fr
- o www.terminales2021-2022.fr
- o mon guide « Que faire après le bac ? »

Novembre - décembre

Je participe à la 1^{re} semaine de l'orientation dans mon établissement. Je me renseigne sur les dates des journées portes-ouvertes de l'enseignement supérieur auprès de mes professeurs principaux ou du PsyEN

Début décembre

Je renseigne ma fiche de dialogue si je suis lycéen : le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet et formule des recommandations.

Courant décembre

21 décembre : ouverture du site d'information Parcoursup. Je peux m'informer sur les formations et les conditions d'admission.

Janvier

Salon du lycéen et de l'Étudiant
6, 7, 8 janvier
RENNES (35)

Salon INFOSUP BRETAGNE SUD
En virtuel du 3 au 14 janvier
15 janvier en présentiel
PONTIVY (56)

Salon SUPARMOR
9,10, 11 décembre
SAINT-BRIEUC (22)

Salon AZIMUT
20, 21, 22 janvier
BREST (29)

Journées portes-ouvertes des établissements de l'enseignement supérieur

JE M'INCRIS POUR FORMULER MES VOEUX. JE FINALISE MON DOSSIER PARCOURSUP

Janvier - mars

A partir du 20 janvier : je crée mon dossier candidat sur Parcoursup. Je formule mes vœux et j'exprime ma motivation (attention à la date limite du 29 mars pour formuler ses vœux !).

Entre janvier et mars

Je participe à la 2^e semaine de l'orientation dans mon établissement.

Mars

2^e conseil de classe. Chacun de mes vœux fait l'objet d'une fiche Avenir avec l'avis du conseil sur mon projet d'orientation.

Avril

7 avril : date limite pour finaliser mon dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chaque vœu.

Parcoursup : les dates à retenir

- **21 décembre** : ouverture du site d'information Parcoursup avec le moteur de recherche des formations.
- **20 janvier** : ouverture de la plateforme Parcoursup pour s'inscrire et formuler ses vœux.
- **29 mars** : date limite pour formuler ses vœux.
- **7 avril** : date limite pour compléter son dossier et confirmer ses vœux.
- **2 juin** : lancement de la phase principale d'admission, réponses des formations.
- **23 juin** : lancement de la phase complémentaire.
- **15 juillet** : fin de la phase principale d'admission.

JE REÇOIS LES RÉPONSES DES FORMATIONS ET JE DÉCIDE

Juin

A partir du 2 juin : sur Parcoursup, je consulte les réponses des formations que j'ai demandées et qui m'arrivent au fur et à mesure. Je réponds à chaque proposition dans les délais indiqués.

De juin à septembre

23 juin : phase complémentaire Parcoursup. Si je n'ai pas reçu de réponse positive, je peux formuler de nouveaux vœux pour des formations qui ont des places disponibles.

Début juillet

Si je n'ai rien, je peux demander un accompagnement de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) pour qu'elle m'aide à trouver une place en formation au plus près de mon projet.

Juillet

Si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement, une fois mon bac obtenu. Attention à la date limite pour accepter une proposition d'admission!